

BIA AVOCATS
Le Jacques Cartier - 394, rue Léon
Blum 34000 MONTPELLIER
Tél.: 04.67.155.155
www.bia-avocats.eu

CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITÉ

Suivant acte S.S.P en date à Langogne du 11/07/2014 enregistré au SIE de Mende le 16/07/2014, bordereau n°2014/449, case n°1, ext. 821, la SARL LANGOGNE ASSISTANCE MARTEL, SARL au capital de 20.000 €, siège social 2 allée des Lilas, 48300 LANGOGNE, RCS Mende 532.401.817, a cédé à la société SARL POMPES FUNÈBRES ROUX JEREMY, SARL à associé unique au capital de 10 000 €, siège social 25 avenue Foch 48300 LANGOGNE, RCS Mende 802.903.674, une branche d'activité autonome de pompes funèbres et marbrerie "LANGOGNE ASSISTANCE MARTEL", exploitée à LANGOGNE (48300), Route de Naussac, pour lequel la SARL LANGOGNE ASSISTANCE MARTEL est immatriculée au RCS de Mende sous le n° 532.401.817 et SIRET n° 532.401.817.00012, moyennant le prix de 146.000 € (éléments incorporels : 134.035 € - éléments corporels : 11.965 €). Date du transfert de propriété et de l'entrée en jouissance : 11/07/2014. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, et seront reçues, à l'étude de Maître Odilon VASSE sise 2 bis, Quai Langouyrou 48300 LANGOGNE pour la validité et pour la correspondance. Les oppositions seront reçues exclusivement par exploit d'huissier, conformément à la Loi. L'insertion prévue par la Loi au BODACC est transmise en temps utile par les soins du Greffier du T.C.

Pour insertion



AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

1. Identification et adresse du maître d'ouvrage qui passe le marché : Interrégionale POLYGONE S.A. d'HLM - 1 Avenue Georges Pompidou - CS 70705 - 15007 AURILLAC Cedex.

2. Objet du marché : Consultation de prestataires de services : - Lot N° 1 : Bureaux de Contrôle Passation d'une convention de contrôle technique selon NF P 03-100 (critères généraux pour la contribution du contrôle technique à la prévention des aléas techniques dans le domaine de la construction) et décret N°99-443 du 28 mai 1999 relatif au cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de contrôle technique, soit la mission composée : L, LP, SH, SEI, STI, PS, PHh/PHA, TH, Hand, Brd, PV. Cette dernière sera complétée par les missions VT, VTE et HAND-CL et inclura la fourniture de l'attestation d'accessibilité aux handicapés. La convention comportera également, le cas échéant, selon les projets les missions LE, AV, HPE. - Lot N° 2 : Coordonnateurs Sécurité Protection de la Santé. Passation d'une convention de coordination S.P.S. de niveau 1, 2 & 3, en phases conception et réalisation, avec une fréquence d'au moins 2 visites par mois, consistant en :

PHASE CONCEPTION : - Réunions avec maître d'œuvre et inspection du site ; - Analyse des dossiers APD ; - Élaboration du Plan Général de Coordination ; - Élaboration de la Déclaration Préalable ; - Constitution du Dossier d'Interventions Ulérieures sur l'Ouvrage

PHASE RÉALISATION : - Inspections communes avec chaque entreprise ; - Examen PPS et mise à jour du PGC ; - Participation aux réunions de chantier ; - Consignation sur Registre Journal et communication ; - Finalisation et remise du DIUO

3. Étendue et durée du marché : La consultation porte sur la production prévisionnelle de l'organisme pour son activité de construction de logements locatifs soit environ 200 logements par an sur les trois prochaines années (2015 - 2016 et 2017)

dans le cadre de la construction ou la réhabilitation d'habitat collectif ou individuel, ou bâtiments recevant du public.

4. Lieu d'exécution des missions : Départements AVEYRON - CANTAL - CORREZE - LOT - LOZERE - PUY DE DOME

5. Date limite de réception des candidatures : Le 12 Septembre 2014 à 18 Heures

6. Justificatifs à produire par les candidats (Articles 17 & 18 du Décret 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifiés par Décrets N°2008-1334, 2010-406, 2011-1000 et 2013-1259) : - Lettre d'intention présentant le candidat, le nom, la raison sociale, l'adresse, l'attestation professionnelle, l'attestation d'assurance ; - Indication des moyens et justificatifs de compétences ; - Références du candidat ; - Déclaration du candidat ; - Attestation de l'Administration chargée du recouvrement des impôts ; - Attestations des cotisations sociales, sécurité sociale, allocations familiales congés payés, etc... ; - Proposition financière (incluant la fréquence des visites sur le chantier pour le lot N° 2) selon modèle.

7. Remise des offres : les offres, sous enveloppe cachetée, portant l'adresse suivante : "Monsieur le Directeur Général - Interrégionale POLYGONE SA d'HLM - Le Polygone, CS 70705, 1 Avenue Georges Pompidou, 15007 AURILLAC CEDEX (Consultation de prestataires de services Lot N°) devront être adressées sous pli recommandé avec accusé de réception ou remises contre récépissé au secrétariat de l'Organisme avant le 12 SEPTEMBRE 2014 à 18 heures terme de rigueur. Elles comporteront : 1) une enveloppe avec les indications définies ci-dessus contenant : l'ensemble des pièces administratives ; - la (les) proposition (s) de l'équipe précisant le taux H.T. à appliquer sur le montant des travaux H.T. de chaque opération (suivant le modèle fourni)

8. Renseignements/Documents : Pour tout renseignement et pour demander les modèles de document pour la réponse, s'adresser à Interrégionale POLYGONE S.A. d'HLM - 1, avenue Georges Pompidou, 15000 AURILLAC - Tél. : 04.71.46.24.24.

9. Date d'envoi à la publication : 22 Juillet 2014



INSERTION

Suivant acte reçu par M^e Michelle VARRET, Notaire Associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle "Sophie LEROUX, Michelle VARRET, Notaires Associés", titulaire d'un Office Notarial à USSEL (Corrèze), 8 Boulevard Clémenceau avec bureau annexe à BORT-LES-ORGUES (Corrèze), le 12 juillet 2014 enregistrée à la Recette des Impôts de TULLE le 17 juillet 2014 bordereau 2014/617 case n°1.

M^e Marc ANDRE, domicilié 2 rue Salvador Allende, 30100 ALES, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de Monsieur Raphaël Léon Paul DUSSUELLE, artisan, demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC (34980) né à AMIENS (80000), le 12 novembre 1977, Célibataire.

A vendu à : La Société dénommée LA FOURNEE CANOURGAISE, société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 EUR, dont le siège est à LA CANOURGUE (48500), 17 rue de la Ville, identifiée au SIREN sous le numéro 801735028 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MENDE. Le fonds de commerce de BOULANGERIE - PATISSERIE sis à LA CANOURGUE (48500), rue de la Ville, pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MENDE, sous le numéro 441878667. Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a eu lieu le 5 mai 2014 moyennant le prix principal de VINGT-QUATRE MILLE EUROS (24.000,00 EUR), s'appliquant : - aux éléments incorporels pour CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR) ; - au matériel pour DIX-NEUF MILLE EUROS (19.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de Maître Annick PAPA-RELLI-DARBON, Notaire à MENDE (48000), 7 allée Paul Doumer, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion, Le notaire

■ Association Kelissa

Nouveau voyage en pays afar

Lierrot, Kévin et Quentin sont les dix, onze et douzième étudiants en BTS électrotechnique du lycée Emile Peytavin à participer à une mission humanitaire en région Afar d'Ethiopie. Du 17 au 29 mai ces trois jeunes, accompagnés de leur prof Jean Jacques Marseille, se sont démenés comme des lions afin de réaliser les travaux demandés par Kélissa (l'association organisatrice de cette mission).

Mais que peuvent donc bien aller faire des BTS électrotechnique dans une région aussi désertique ? eh bien, utiliser ce que l'on trouve le plus fréquemment dans cette contrée : le soleil et son énergie.

Des panneaux photovoltaïques destinés à améliorer les conditions de vie des instituteurs ont été installés au cours de cette période. L'objectif étant d'inciter les enseignants à rester le plus longtemps possible au village afin d'assurer régulièrement et assidûment l'éducation des enfants de ces pasteurs semi nomades du village de Hanlé Dabi.

En effet, la vie au village est suffisamment hostile pour que des gens non issus de ce lieu, tels les instituteurs nommés en premier poste, n'aient qu'une envie : saisir tous les prétextes pour aller en ville retrouver une nourriture plus riche et variée (fruits et légumes), plus d'eau potable, moins de poussière, plus d'animations, la possibilité de recharger les portables,

C'est maintenant chose faite et les instituteurs ont maintenant au village 6 logements équipés d'électricité.

Pendant ce temps, Aïcha, Kébir et Geneviève ont consacré leurs journées à la recherche d'un terrain pour y installer un internat. Ce projet, financé par la Fondation Abbé Pierre doit permettre de scolariser une cinquantaine d'adolescents Afars issus des villages les plus lointains et dont les familles n'ont pas les moyens de payer la scolarité.

C'est d'ailleurs pour cette raison que très peu de postes d'infirmier-res ou d'instituteur-trices sont tenus par des Afars. Et la difficulté d'acclimater ensuite des personnes venant d'autres régions pour vivre et rester durablement en ces lieux persiste.

Peut être un jour, l'accès aux études secondaires, favorisé par cet internat nous permettra de voir ces étudiants Afars enfin devenus instituteurs, docteurs, infirmiers, techniciens agricoles..., hommes et femmes, revenir aux villages et occuper des postes aujourd'hui désertés.

A ce jour, cinq garçons et cinq filles sont soutenus financièrement par Kélissa, grâce à la Fondation Abbé Pierre et poursuivent des études secondaires en étant logés dans une habitation louée spécialement dans cet objectif.

Aïcha, Kébir et Geneviève ont également consacré un peu de temps aux activités régaliennes de Kélissa en réalisant l'action de parrainage des petites filles au village de Hanlé Dabi.

A ce jour 70 fillettes (donc familles) béné-



ficient d'un soutien financier afin d'aller à l'école du village dans un premier temps tout en ne subissant pas la pratique de l'excision et de l'infibulation. Les 70 familles ont été rencontrées.

Pendant que des gens oeuvrent là bas en Ethiopie, ici au village du Pont-de-Montvert, les adhérents de Kélissa se sont mobilisés pour participer à un vide grenier au profit de l'association Kélissa. Dans le même ordre d'idée et dans le cadre d'une action solidaire, une professeur Elisabeth WAHL avait, tout au long de cette année scolaire, mobilisé ses

élèves de première dans un lycée parisien afin de récolter des fournitures scolaires ainsi que des lampes solaires.

Tout cela a été transporté de France et officiellement remis par Geneviève à l'école du village de Hanlé Dabi.

Et l'aventure continue... et ce sont toutes ces petites ou grandes bonnes volontés qui, ici, au Pont de Montvert, à Paris et là-bas à Addis Abeba, à Galssa, à Hanlé Dabi nous permettent d'envisager une prochaine mission programmée avant la fin de l'année.

Infos : www.kelissa.org

SERVICE DE GARDE

Nuit - Week-end - Jours fériés

Urgences : 15 - Médecin : 0 810 604 608

- MENDE (Secteur Mende, Chanac, Saint-Étienne-du-Valdonnez, Bagnols-les-Bains, Rieutort-de-Randon)
Du 25 juillet au 1^{er} août : pharmacie Jarrousse (Mende)
04 66 49 01 81.

Vétérinaires : clinique des Cytises (Mende) **04 66 49 03 22.**
 Dr Gonella (Mende) **04 66 47 16 05.**

- SAINT-ALBAN, SERVERETTE, LE MALZIEU, AUMONT
Du 25 au 31 juillet : pharmacie Poudevigne (Aumont)
04 66 42 80 11.

- FLORAC, ISPAIGNAC, SAINTE-ÉNIMIE, LE COLLET-DE-DÈZE, LE PONT-DE-MONTVERT
Du 25 au 31 juillet : pharmacie Felardos (Florac)
04 66 45 00 49.

Vétérinaires : SCP Coenders (Florac) **04 66 45 21 45.**

- SAINT-CHÉLY-D'APCHER
Du 25 juillet (19 h 30) au 1^{er} août (19 h 30) : pharmacie Brunet
04 66 31 00 83. Vétérinaires : Dr Lefebvre, Dr de La Rochette, Dr Cheuvart **04 66 31 06 06.**

SAMU 15 - POMPIERS 18 ou 112 - GENDARMERIE 17
POLICE Mende 04 66 65 63 63
URGENCES DENTAIRES dimanche et fériés 0 810 604 608
METEO 08 99 71 02 48
ETAT DES ROUTES : 0820 20 27 48 ou inforoute48.fr

- SAUGUES
 Pharmacie de Saugues **04 71 77 81 32.**

- MARVEJOLS
Du 25 juillet au 1^{er} août : pharmacie Borel-Garcia
04 66 32 00 39. Clinique du Gévaudan : **04 66 49 52 00.**
 Vétérinaires : **04 66 32 01 65.**

- LANGOGNE, CHÂTEAUNEUF-DE-RANDON, AUROUX, CHAMBON-LE-CHÂTEAU, GRANDRIEU, LA BASTIDE
Jusqu'au 28 juillet (8 h 30) : pharmacie Plantier (Langogne)
04 66 69 00 09.
Du 28 juillet (8 h 30) au 4 août (8 h 30) : pharmacie Cros-Merle (Grandrieu) **04 66 46 30 17.** Vétérinaires : Dr Gallon, Dr Tardieu (Langogne) **06 89 88 16 91.**

- LA CANOURGUE, SAINT-GERMAIN, ST-LAURENT-D'OLT :
 pharmacie Jauzion (La Canourgue) **04 66 32 80 19.**
 Vétérinaires : Dr Seguin et Dr Decante (Banassac)
04 66 32 90 90.